

AVIS PUBLIC

DEPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2018 CONSOLIDÉ ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

AVIS PUBLIC est donné que conformément aux dispositions de l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes (R.L.R.Q., chapitre C-19), la directrice des finances et trésorière déposera le rapport financier 2018 consolidé et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2018 lors d'une séance ordinaire du conseil de la Ville de Beauharnois, qui se tiendra le **mardi 20 août 2019 à 19 h**, à l'hôtel de ville de Beauharnois, sis au 660, rue Ellice à Beauharnois.

Donné à Beauharnois, ce 1^{er} août 2019.

Me Karen Loko, greffière